



## **325759 - Comment juger les licences accordées par des femmes à des hommes dans l'étude du Saint Coran et des sciences religieuses**

---

### **question**

Est-il permis à la femme d'accorder une licence dans la maîtrise du Saint Coran et des sciences religieuses?

### **résumé de la réponse**

Il n'y a aucun inconvénient à ce que la femme qui a une bonne maîtrise du Coran accorde une licence en la matière à l'homme. Elle peut le faire encore pour les sciences qu'elle maîtrise. Ceci concerne en particulier la vieille femme qui ne peut plus être la source de séduction.

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

## **Le rôle de la femme dans l'histoire des sciences religieuses**

Certes, les femmes ont été massivement présentes dans l'histoire de l'enseignement des sciences religieuses. Il suffit par exemple de citer notre mère à nous, les croyants, la dévote et bien instruite, Aïcha fille d'Abou Bakr. Combien ses disciples sont nombreux!

À ce propos, Ibn al-Qayyim dit: « en ce qui concerne Aïcha, elle a occupé le devant de la scène dans le domaine de la science traitant du système successoral, des dispositions de la loi islamique réégissant le licite et l'illicite. Des hommes se sont exclusivement instruits auprès d'elle. C'est le cas d'al-Qasim ibn Muhammad ibn Abi Bakr, son neveu, et Ourwah ibn Zoubeyr, fils de sa sœur, Asmaa.

Masrouq dit: « j'ai vu de vieux compagnons du Messager d'Allah (bénédiction et salut soient sur



lui) l'interroger sur des questions relatives au régime successoral.

Ourwah ibn Zoubeyr dit: « je n'ai pas fréquenté une personne mieux informée de la magistrature, de l'histoire antéislamique, de la poésie, du régime successoral et de la médecine traditionnelle qu'Aïcha. » Extrait d'Alaam al-Mouwaqqiin (2/39)

## **Des femmes traditionnistes**

Après Aïcha, de grandes ulémas femmes ont fait leur apparition. Al-Hafez Ibn Hadjar en a cité Zaynab bint al-Kamal, une célèbre traditionniste, restée célibataire. Il dit qu'elle a vécu plus de 90 ans et que sa mort a entraîné la régression de l'enseignement du hadith. Extrait de ad-durar al-kaaminah (2/209)

Ibn Kathir a retracé la biographie de Sittitah fille du cadi al-Housseyn al-Mahamili. Il dit: « elle a appris le Coran et maîtrisé le droit musulman, le régime successoral, le calcul, des connaissances précises comme la grammaire et d'autres. Elle faisait partie de ceux qui possédaient la plus grande maîtrise de la doctrine chafrites. » Extrait d'al-Bidayah wan-nihayah (12/321)

Al-Hafez Ibn al-Djawzi cité dans Manaqib al-Imam Ahmad les hommes qui ont contribué à la formation de cet imam mais il n'a cité parmi les femmes qu'Oum Omar fille de Hassan ibn Zayd ath-Thaqafi.

Dans al-Bidayah wan-nihayah (18/140), Ibn Kathir écrit: « la journée d'Arafah a coïncidé avec le décès de la dévote et pieuse maîtresse, Oum Zaynab, Fatimah fille d'Abbas ibn Abil Fateh ibn Muhammad en banlieue cairote. Une foule immense a assisté (à son enterrement). La défunte faisait partie des vertueuses femmes ulémas. Elle recommandait le bien et interdisait le mal. Elle combattait les Ahmadiyyah qui fraternisaient avec les femmes et les beaux jeunes hommes. Elle condamnait leurs agissements et ceux des partisans des innovations en religion et d'autres. Elle obtenait des résultats que les hommes étaient incapables d'égaler. Elle fréquentait les séances d'enseignement du cheikh Taquiddine Ibn Taymiyyah et s'inspirait de ses enseignements. J'ai entendu ce maître lui rendre hommage et la qualifier de savante et vertueuse, et il soulignait qu'elle connaissait par coeur des parties d'al-Moughni sinon l'intégralité de l'ouvrage et que lui,



Ibn Taymiyyah, se préparait à répondre aux nombreuses questions de la dame qui comprenait très vite ce qu'elle entendait. Elle a appris le Coran à un grand nombre de femmes notamment ma belle-mère Aicha bint as-Siddiq, épouse du cheikh Djamalouddine al-Mizzi. C'est cette dernière qui a instruit mon épouse Amatou Rahim, Aaynab. Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde et les honorer dans Son paradis, Amen.» Voir les nouvelles des femmes ulémas.

Le rôle des femmes dans la rennaissance des sciences religieuses

## **Des femmes ayant formé des hommes en hadith**

Les ulémas auteurs de biographies de femmes ont mentionné des hommes formés par elles. Nous allons citer les suivants:

-dans la biographie de Fatimah, fille du Messenger, on signale qu'elle a instruit son fils al-Houssayn, Aicha, Oum Salamh, Anas et d'autres? Voir Siyarou aalaam an-noubalaa/ Rashodoun, 50.

-Oum Salamh, épouse du Messenger, a formé Said ibn al-Moussayyib, Shaquiq ibn Salamah, al-Aswad ibn Yazid, ach-Chaabi, Abou Salih as-Samman, Moudjahid, Nafie ibn Djoubayr ibn Mout'im, Nafie, son affranchi, Nafie l'affranchi d'Ibn Omar, Ataa ibn Abi Rabah, Shahr ibn Hawchab, Ibn Abi Mouayka et de nombreux autres. Voir Siyar (2/202)

-Hafsah bint Sirine, Oum Houdhayl, la juriconsulte. Elle a formé son frère Muhammad, Qatadah, Ayyoub, Khalid al-Hadhdha, Ibn Awn et Hisham ibn Hassan. Voir Siyar (4/507)

-Fatimah bint Hassan ibn Ali de Baghdad al-Attar. Elle a formé Aboul-Qassim ibn as-Samarqandi, qadil maristan, Abdoul Wahhab al-Anmati et Abou Said al-Baghdadi. Siyar (18/480)

-dans la biographie de ar-Raiini al-Gharnati, Abou Djafaar, on dit qu'il a appris le texte de la shaatibiyyah de Fatimah bint al-Younini qui lui en transmis la licence de Kamal ad-Dirir. Extrait de Ghayatou Nihayah (1/151)

-dans la biographie de Ibrahim ibn Abi Oulbah, on dit qu'il a appris à lire auprès d'Oum Dardaa junior, Houdjaymah bint Yahaa al-Awsaabiyyah puisqu'il dit lui-même: « j'ai appris le Coran sept



fois auprès d'elle. » Extrait de Ghayatou Nihayah (1/19)

## **Le jugement du fait pour la femme d'accorder des licences à des hommes**

En somme, il n'y a aucun inconvénient à ce que la femme qui a une bonne maîtrise du Coran accorde une licence en la matière à l'homme. Elle peut le faire encore pour les sciences qu'elle maîtrise. Ceci concerne en particulier la vieille femme qui ne peut plus être la source de tentation. Allah le sait mieux. Voir à toutes fins utiles: s'instruire auprès d'un maître par le biais des technologies de communication modernes peut-il être valable de sorte à entraîner la validité d'une licence ainsi obtenue?